

femuqui

CORSE CAPITAL INVESTISSEMENT

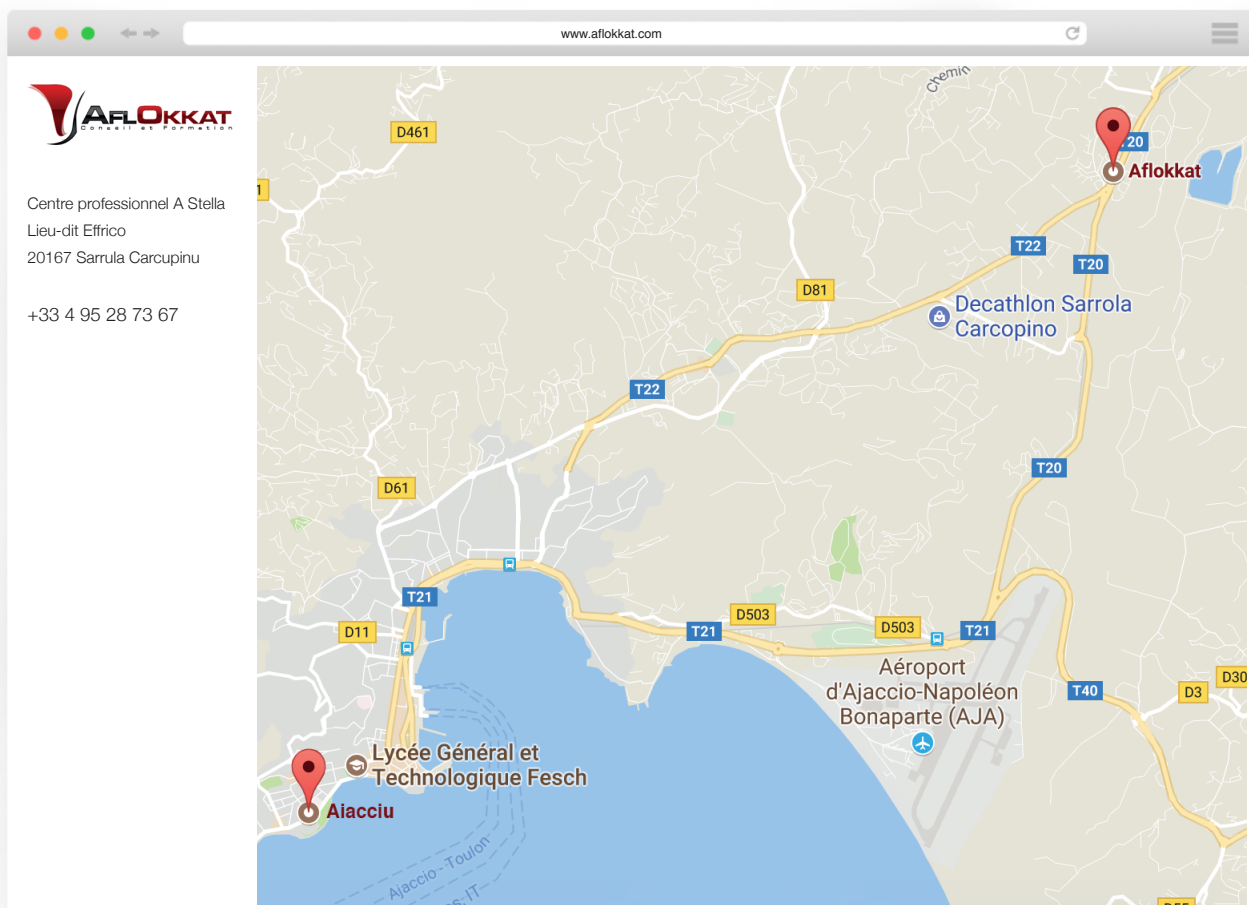
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2017



www.femuqui.com

L'Assemblée se tiendra chez **Aflokkat**, à Sarrula Carcupinu.

Veuillez trouver le plan d'accès ci-après :



Pour toute **correspondance** relative à cette Assemblée, appeler au 04 95 31 59 46, ou écrire à FemuQuì Ventures - Maison du parc technologique, zone d'activité Erbaghjolu - 20600 BASTIA ou par email sur aio@femuqui.com



CONVOCATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2017

Bastia, le 5 septembre 2017

Chère / cher actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire de notre Société qui se tiendra le **samedi 30 septembre 2017, à 14h00, chez AfIOkkat**, lieu-dit Effrico 20167 SARRULA CARCUPINU, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2016 et *quitus* au directeur
- Affectation du résultat
- Pouvoir pour les formalités

Vous trouverez ci-après les rapports de la société de gestion et leurs annexes, qui seront présentés à l'Assemblée. Ils ont pour but de vous éclairer et vous permettre de vous prononcer.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, vous pouvez utiliser le formulaire de vote par correspondance **ou** le formulaire de pouvoir, tous deux ci-joints.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

Le Président du conseil d'administration de FemuQui S.A.

Sébastien SIMONI

Et la société de gestion FemuQui Ventures S.A.S.

Jean-François STEFANI

* * * *

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DE FEMUQUÌ VENTURES

RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2016 DE FEMUQUÌ S.A.

Depuis le 1^{er} juin 2016, FemuQuì S.A. a confié, par convention, la gestion de ses fonds à FemuQuì Ventures, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. FemuQuì Ventures gère, pour le compte de FemuQuì S.A., deux fonds juridiquement distincts : les fonds propres de FemuQuì S.A. et le FICC (Fonds d'Investissement et de Compétitivité Corsefinancement) mis à disposition par la Collectivité Territoriale de Corse en décembre 2009. Ce fonds fait l'objet d'une comptabilité séparée, et d'un rapport spécial. Dans le bilan de FemuQuì S.A., le FICC est neutre, il apparaît sous la forme d'un poste d'actif et d'un poste de passif de même montant. Le FICC, totalement investi depuis le 31 décembre 2012, est en phase de recouvrement, et pour partie, déjà remboursé à la CTC. Au 31 mars 2017, le portefeuille comptait 42 lignes dont 39 actives. C'est à FemuQuì Ventures qu'il revient aujourd'hui de présenter le rapport de gestion de l'exercice 2016.

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net est de 3.553 € (+3.426 € en 2015, +387.636 € en 2014).

Gestion du portefeuille

Les revenus courants (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 115.779 € (97.886 € en 2015, 111.399 € en 2014).

Au global, le résultat de gestion du portefeuille (revenus courants + plus-values de cession – provisions) s'élève à 158.003 € (238.525 € en 2015, 723.487 € en 2014).

Coûts de fonctionnement

Pour l'exercice 2016, les charges de fonctionnement s'élèvent à 320.652 €. Elles sont en diminution par rapport à 2015 (447.363 €). Les charges salariales ont disparu et les charges externes largement diminué. Les produits des services et subventions s'élèvent à 164.012 € (181.316 € en 2015, 274.592 € en 2014), essentiellement notre prestation d'assistance à ACG Management et la subvention de la CTC à hauteur de 50% des dépenses engagées pour l'augmentation de capital de 2014 et la création de la Société de gestion de portefeuille, FemuQuì Ventures. Les coûts nets de fonctionnement, à savoir les coûts affectés à la gestion de l'actif propre de FemuQuì S.A s'élèvent à 156.639 €, soit 2,7% de l'actif (266.047€ en 2015, soit 5,9% de l'actif ; 365.484€ en 2014, soit 8,5% de l'actif ; 104.358€ en 2013, soit 2,4% de l'actif et 34.515€ en 2012, soit 0,8% de l'actif).

La forte augmentation des coûts nets de fonctionnement en 2014 et 2015 résulte de la volonté d'investir et de se projeter dans le développement de la société : renforcement de l'équipe

opérationnelle, campagne d'augmentation de capital, études économiques et juridiques, création d'une Société de gestion de portefeuille. Objectifs aujourd'hui atteints.

Engagements financiers de l'exercice

Pour 2016, les engagements financiers ont représenté un montant de 650 k€, dont 200 k€ dans FemuQui Ventures (870 k€ en 2015, 526 k€ en 2014). Au 31 mars 2016, le montant total des encours financiers du portefeuille était de 3.533 k€ (3.506 k€ en 2015, 3.087 k€ en 2014).

Désinvestissements - Sorties

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à 7 cessions de titres pour un montant total de plus-value de 77 k€.

Provisions - Casses

Le montant net est de 34.787 €, constitué essentiellement par la provision des titres Solyvia.

Endettement

L'endettement financier de l'entreprise est principalement constitué des remboursements des prêts participatifs mis en place par le FICC, d'un montant de 1.948.639 €, montant que l'on retrouve à l'actif, en trésorerie et d'un emprunt obligataire auprès de ACG Management d'un montant de 400.000€.

Situation générale

Au 31 mars 2017, la situation financière de FemuQui est saine. Malgré la poursuite d'une stratégie d'investissement en développement relativement coûteuse, l'exercice est équilibré et les capitaux propres maintenus.

II. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, en septembre et octobre 2016. Le Comité consultatif a délibéré à 3 reprises.

Autres évènements

Le 8 avril 2016, le Conseil de surveillance a décidé de transférer le siège social au CampusPlex, 12 rue Générale Fiorella 20000 AIACCIU, dès que la Société de gestion FemuQui Ventures aura obtenu son agrément définitif de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le 4 mai 2016, la Société de gestion FemuQui Ventures a été immatriculée au RCS de Bastia.

L'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a été obtenu le 2 juin 2016. La convention de gestion entre FemuQui S.A. et FemuQui Ventures est effective.

Le 8 juin 2016, le Conseil de surveillance a désigné Jérôme Pietri et Éric Massimi comme membres du Directoire en remplacement de Jean-François Stefani, Ghjuvan'Carlu Simeoni et Pierre-Jacques Patrizi, démissionnaires.

Le 2 août 2016, le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Suminà n°2 a été agréé.

Le 17 septembre 2016, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a modifié le mode de gouvernance de la société en passant du mode dual (Conseil de surveillance et Directoire) au mode monal (Conseil d'administration et Directeur général)

Le 17 septembre 2016, le Conseil d'administration a désigné Sébastien Simoni comme Président et Jérôme Pietri comme Directeur général.

Autres activités

Notre société est adhérente de la FEBEA (Fédération Européenne de Banques Éthiques et Alternatives), de l'UNICER (Union Nationale des Investisseurs en Capital pour les Entreprises Régionales), de la CNCIF (Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers), de Finansol (Collectif des acteurs de la finance solidaire), de la CRESS Corsica (Chambre régionale de l'Économie Sociale & Solidaire), structures auxquelles elle participe régulièrement.

En savoir plus : febea.org, unicer.asso.fr, cncef.org, finansol.org, cress-corsica.org

III. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant

IV. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des quatre derniers exercices.

V. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

VI. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L.441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons ci-après que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

Échéance	31/3/2017 montant (€)	31/03/2016 montant (€)
moins de 30 jours	6.861	-
entre 30 et 60 jours	816	-
plus de 60 jours	8.950	1.340

VII. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Engagements financiers

Les engagements financiers, pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2017, ont représenté un montant de 110.000 € pour 1 nouvelle participation.

Désinvestissements

Nous avons procédé à une sortie de la société YBL Invest, holding de la société CGSI à Biguglia, cessions des actions et remboursement des obligations convertibles, pour une plus-value nette de 95k€.

Autres évènements

Néant

Perspectives

Les démarches et discussions développées au premier semestre 2016 avec l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) pour le fonds institutionnel « numérique et innovation », et la stratégie complémentaire d'attraction et d'accompagnement de porteurs de projets, n'ont pas connu de développement depuis la 2^{ème} partie de 2016. À l'aune des informations disponibles publiquement, ceci ne semble plus une option retenue par le Conseil exécutif de la Corse.

La Société de gestion FemuQui Ventures concentre ses efforts sur la démarche des FIP Corse Suminà. Le FIP Suminà n°2 a été agréé par l'AMF le 2 août 2016 ; la campagne 2016 a permis de collecter 3,8M€. Le FIP Suminà n°3 a été agréé par l'AMF le 21 juillet 2017 et la campagne débutera fin septembre, avec pour objectif d'augmenter les sommes collectées. Femu Qui S.A. continue d'avancer les moyens nécessaires à la réussite de cet objectif.

* * * *

RAPPORT ANNEXE DE FEMUQUÌ VENTURES

RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2016 DU FICC

I. SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT

Résultat net

Le résultat net du FICC s'élève à -54.346 €.

Gestion du portefeuille

Les revenus courants du FICC (dividendes et produits des créances rattachées à nos participations) s'élèvent à 113.596 €, les provisions de l'exercice s'élèvent à 179.000 € (prêt participatif Solyvia). Le résultat de gestion du portefeuille du FICC est de -65.404 € (revenus courants - provisions).

Coûts de fonctionnement

Les coûts nets de fonctionnement du FICC sont devenus quasi nuls (1.948 €) en raison de la fin contractuelle de la rémunération du gestionnaire du fonds, la société FemuQuì S.A.

Engagements financiers de l'exercice

La période d'investissement du FICC est clôturée depuis décembre 2013.

Provisions

Pour ce qui concerne le portefeuille FICC, pendant l'année 2015, on a eu un total provisionné de 27.805€ pour un niveau global de provision de 382.359€. Sont actuellement provisionnés les prêts accordés aux sociétés Solyvia, Circinellu, HyppoTrainingCenter, iDocMed, Geronimi et LSB Advertising (en liquidation judiciaire depuis le 2 février 2016) ; pour un montant total de 561.359 €.

Endettement

Cette classe de passif est constituée essentiellement de la valeur initiale du FICC (6 M€) diminuée des remboursements effectués à la CTC (1.400 k€).

Situation générale

Au 31/03/2017, le FICC est entièrement consommé, quant à sa part consacrée aux investissements soit 5.155 k€. À ce stade de son cycle de recouvrement, le déficit global est de -437.562 €.

II. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

* * * *

RAPPORT ANNEXE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RELATIF À L'ACTIVITÉ DU FIP SUMINÀ

Le portefeuille du FIP était historiquement composé de Corse Industrielle de Boissons, Pietra Développement, Corstyrene, iMusicSchool, Perrino BTP, Valoria, FPH.

La valeur liquidative de la part au 30/6/2017 est de 508,81€ (valeur d'origine 500€). La performance du fonds est donc de 1,76%.

Le FIP Suminà s'achève le 31/12/2018, la prorogation de durée est possible jusqu'au 31/12/2020 (deux périodes d'un an).

* * * *

✂

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

Je soussigné(e)
....., demeurant
(adresse complète),
propriétaire de actions de FemuQuì S.A., demande que me soient adressés,
conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, et en vue de l'Assemblée générale
ordinaire, les documents et renseignements visés par l'article 135 dudit décret.

À, le 2017.

Signature :

Nota : En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés par l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

✂

* * * *

ANNEXES : COMPTES DE RÉSULTAT & BILANS

Les comptes, bilan et compte de résultat, sont présentés sous une forme retraitée selon le modèle suggéré par Bpifrance Investissement pour les sociétés de capital-investissement dont elle est actionnaire. Cette présentation utilise un classement spécifique des comptes financiers, tant dans le compte de résultat, où les charges et produits financiers apparaissent en premier lieu, que dans le bilan où les comptes courants d'associés apparaissent en actif immobilisé. Cette présentation a pour objet de permettre une lisibilité du compte de résultat et du bilan au regard de l'activité financière de notre Société.

ANNEXE 1 | FEMUQUÌ S.A.

COMPTES DE RÉSULTAT RETRAITÉS

	2016	2015	2014 (15 mois)	2013	2012
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	158 003 €	238 525 €	723 487 €	92 114 €	133 971 €
Revenus nets courants	115 779 €	97 886 €	111 399 €	94 939 €	135 790 €
Revenus des actions		9 204 €	7 598 €	28 347 €	31 326 €
Revenus des obligations convertibles	115 779 €	19 971 €	23 719 €	1 864 €	24 703 €
Revenus des autres créances		68 711 €	80 082 €	64 728 €	79 761 €
Résultat sur opérations de cession	77 011 €	142 855 €	683 572 €	0 €	1 134 €
Plus values de cession	77 011 €	142 855 €	683 572 €		1 134 €
Moins values de cession					
Mouvement de provisions	-34 787 €	-2 216 €	-71 484 €	-2 825 €	-2 953 €
Dotation nette de provisions pour dépréciati	-34 787 €	-2 216 €	-71 484 €	-2 825 €	-2 953 €
2. GESTION DE TRÉSORERIE	399 €	7 362 €	29 300 €	30 152 €	35 248 €
Revenus trésorerie	399 €	7 362 €	29 300 €	30 152 €	35 248 €
3. COUT NET DU FONCTIONNEMENT	156 640 €	266 047 €	365 484 €	104 358 €	34 515 €
Charges	320 652 €	447 363 €	640 076 €	364 209 €	290 833 €
Salaires, traitements et charges sociales	7 470 €	255 232 €	359 479 €	256 186 €	203 702 €
Autres achats et charges externes	297 590 €	170 339 €	250 647 €	91 624 €	74 195 €
Impôts et taxes	7 945 €	17 043 €	24 130 €	14 046 €	10 872 €
Charges Financiers	7 647 €	1 204 €			
Dotations aux amortissements		3 545 €	5 820 €	2 353 €	2 064 €
Produits	164 012 €	181 316 €	274 592 €	259 851 €	256 318 €
Production de services	77 646 €	179 486 €	234 592 €	259 851 €	256 318 €
FICC		74 219 €	123 698 €	175 585 €	175 585 €
Viveris	74 715 €	74 715 €	93 394 €	74 715 €	75 489 €
Autres	2 931 €	30 552 €	17 500 €	9 551 €	5 244 €
Subventions d'exploitation	86 366 €	1 830 €	40 000 €		
4. RÉSULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	1 762 €	-20 160 €	387 303 €	17 908 €	134 704 €
5. Divers exceptionnels	1 790 €	23 253 €		-853 €	249 €
6. Impôts		-333 €	-333 €	-34 183 €	34 179 €
7. RÉSULTAT NET (4)+(5)-(6)	3 552 €	3 426 €	387 636 €	51 238 €	100 774 €

BILANS RETRAITÉS

ACTIF	2016	2015	2014 (15 m)	2013	2012	PASSIF	2016	2015 (15 m)	2014	2013	2012
Actif immobilisé	3 278 478 €	3 292 973 €	2 761 140 €	3 208 454 €	2 684 651 €	Capitaux propres	5 178 838 €	5 175 286 €	4 311 838 €	3 924 203 €	3 872 965 €
Immobilisations Incorporelles	0 €	0 €	0 €	1 716 €		Capital social	4 562 320 €	4 562 320 €	3 702 300 €	3 702 300 €	3 702 300 €
Immobilisations Corporelles	0 €	0 €	6 125 €	7 048 €	5 966 €	Prime d'émission			23 346 €	20 784 €	15 745 €
Autres immo financières	35 880 €	44 000 €	41 200 €	41 200 €	41 200 €	Réserves	42 899 €	42 728 €	198 556 €	149 881 €	54 146 €
Participations	1 087 134 €	1 082 619 €	1 082 586 €	1 575 461 €	1 336 961 €	Report à nouveau	570 066 €	566 810 €	387 636 €	51 238 €	100 774 €
- Provisions sur participations	-160 693 €	-130 750 €	-140 750 €	-67 000 €	-187 876 €	Résultat de l'exercice	3 553 €	3 428 €			
Créances rattachées aux particip.	2 445 991 €	2 424 119 €	2 004 758 €	1 913 830 €	1 628 499 €	Dettes	2 575 212 €	2 361 688 €	1 168 337 €	1 097 384 €	1 594 711 €
- Provisions sur créances	-129 834 €	-127 015 €	-232 779 €	-263 801 €	-140 099 €	Dettes financières diverses					
Actif circulant	4 475 574 €	4 244 000 €	2 719 034 €	1 813 134 €	2 783 026 €	Découverts, conc. Bancaires	402 621 €	400 204 €	12 653 €	12 653 €	267 491 €
Av. & ac. versés. sur com.		116 €				Emprunt obligataire					
Créances fournisseurs	0 €	0 €			200 €	Avances & acomptes reçus	0	0	0 €	118 750 €	
Clients	22 414 €	57 554 €	52 876 €	4 320 €	300 133 €	Fournisseurs	74 880 €	47 845 €	32 283 €	26 159 €	28 524 €
Organismes sociaux		676 €	1 902 €	1 197 €	15 €	Personnel		25 262 €	28 193 €	20 665 €	22 108 €
État	41 574 €	61 544 €	55 447 €	92 657 €	1 705 €	Organismes sociaux	585 €	25 628 €	44 212 €	37 851 €	37 748 €
Féder à recevoir						Impôts et taxes	19 869 €	16 424 €	9 589 €	68 813 €	76 228 €
Produits à recevoir					16 224 €	Autres dettes	125 680 €	126 502 €	36 250 €	49 000 €	49 000 €
Trésorerie FEMU QUI	2 459 679 €	2 402 201 €	1 596 779 €	935 013 €	1 349 620 €	CTC / FICC	1 948 640 €	1 716 886 €	1 002 220 €	760 556 €	1 113 612 €
Trésorerie FICC	1 948 640 €	1 716 886 €	1 002 220 €	760 556 €	1 113 612 €	Avance au FICC	2 937 €	2 937 €	2 937 €	2 937 €	
Intérêts courus FICC		609 €	1 813 €	18 367 €							
Charges constatées d'avance	3 267 €	4 414 €	7 997 €	1 024 €	1 517 €						
TOTAL ACTIF	7 754 052 €	7 536 973 €	5 480 174 €	5 021 588 €	5 467 677 €	TOTAL PASSIF	7 754 050 €	7 536 974 €	5 480 175 €	5 021 587 €	5 467 676 €

ANNEXE 2 | FICC

COMPTES DE RÉSULTAT RETRAITÉS

	2 016	2 015	2 014	2 013	2 012
1. GESTION DU PORTEFEUILLE	-65 404 €	117 230 €	62 289 €	-21 782 €	135 930 €
<i>Revenus courants</i>	113 596 €	145 035 €	216 843 €	183 218 €	135 930 €
Revenus des actions					
Revenus des obligations convertibles					
Revenus des autres créances	113 596 €	145 035 €	216 843 €	183 218 €	135 930 €
<i>Résultat sur opérations de cession</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Plus values de cession					
Moins values de cession					
<i>Mouvement de provisions</i>	-179 000 €	-27 805 €	-154 554 €	-205 000 €	0 €
Dotations nettes de provisions pour dépréciations	179 000 €	27 805 €	-154 554 €	-205 000 €	
2. GESTION DE TRÉSORERIE	12 810 €	12 845 €	15 969 €	10 583 €	40 318 €
Revenus trésorerie	12 810 €	12 845 €	15 969 €	10 583 €	40 318 €
3. COÛTS NETS DE FONCTIONNEMENT	1 948 €	89 123 €	148 514 €	205 763 €	189 700 €
<i>Charges</i>	1 948 €	89 123 €	148 514 €	210 038 €	210 000 €
Frais de gestion Femu Qui S.A.		89 063 €	148 438 €	210 000 €	210 000 €
Autres charges	1 948 €	60 €	76 €	38 €	
Impôts et taxes	0 €	0 €			
Dotations aux amortissements	0 €	0 €			
<i>Produits</i>	0 €	0 €		4 275 €	20 300 €
Production de services	0 €	0 €		4 275 €	20 300 €
Autres produits	0 €	0 €			
Subventions d'exploitation	0 €	0 €			
4. RÉSULTAT COURANT (1)+(2)-(3)	-54 542 €	40 952 €	-70 256 €	-216 962 €	-13 452 €
5. Divers exceptionnels	196 €	-451 €	5 000 €		
6. Impôts	0 €	0 €			
7. RÉSULTAT NET (4)+(5)-(6)	-54 346 €	40 501 €	-65 256 €	-216 962 €	-13 452 €

BILANS RETRAITÉS

ACTIF	2016	2015	2014	2013	2012	PASSIF	2016	2015	2014	2013	2012
Actif immobilisé	2 195 971 €	3 172 283 €	3 920 003 €	4 751 735 €	4 868 734 €	Capitaux propres	-437 562 €	-383 215 €	-423 716 €	-358 459 €	-141 500 €
Immobilisations Incorporelles						Capital social					
Immobilisations Corporelles						Prime d'émission					
Atres immo financières						Réserves					
Participations						Report à nouveau	-383 215 €	-423 716 €	-358 461 €	-141 498 €	-128 047 €
- Provisions sur participations						Résultat de l'exercice	-54 347 €	40 501 €	-65 255 €	-216 961 €	-13 453 €
Créances rattachées aux particip.	2 757 330 €	3 554 642 €	4 274 557 €	4 956 735 €	4 868 734 €	Dettes	4 632 644 €	5 312 063 €	5 372 773 €	6 000 368 €	6 210 753 €
- Provisions sur créances	-561 359 €	-382 359 €	-354 554 €	-205 000 €		FICC (valeur initiale - rembours)	4 600 000 €	5 300 000 €	5 300 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €
Actif circulant	1 999 112 €	1 756 565 €	1 029 054 €	890 172 €	1 200 519 €	Découverts, conc. Bancaires					38 €
Av. & ac. versés. sur com.				118 750 €	4 865 €	Emprunt obligataire					
Créances						Fournisseurs			29 688 €		210 000 €
Clients	186 €	2 243 €	2 243 €	2 243 €	4 365 €	Personnel					
Organismes sociaux	0 €	0 €				Organismes sociaux					
Etat	0 €	0 €				Impôts et taxes	186 €	368 €	368 €	368 €	715 €
Autres (intérêts courus, avance)	50 246 €	37 436 €	24 591 €	8 623 €	77 677 €	Autres dettes	40 €				
Trésorerie	1 948 680 €	1 716 886 €	1 002 220 €	760 556 €	1 113 612 €	Produits constatés d'avance	32 418 €	11 695 €	42 717 €		
Charges constatées d'avance	0 €	0 €									
TOTAL ACTIF	4 195 083 €	4 928 848 €	4 949 057 €	5 641 907 €	6 069 253 €	TOTAL PASSIF	4 195 082 €	4 928 848 €	4 949 057 €	5 641 908 €	6 069 253 €

* * * *

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE RAPPORT DE FEMUQUÌ VENTURES
RELATIF À L'ACTIVITÉ ET AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Chère / cher actionnaire,

Nous vous avons convoqués à une Assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, le Conseil d'administration doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice. Nous vous précisons que FemuQuì Ventures a communiqué au Conseil d'administration les comptes annuels et le rapport de gestion.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière et emportent notre adhésion sans aucune réserve. Nous espérons que l'ensemble des propositions du rapport, relatif à l'activité et aux comptes de l'exercice 2016, recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Conseil d'administration,

Sébastien Simoni

* * * *

RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION | APPROBATION DES COMPTES 2016

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de FemuQuì Ventures, du rapport du Conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président du Conseil d'administration et au Directeur général *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION | AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée générale décide d'affecter :

- 5% du résultat de l'exercice 2016 (3.552€), au titre de la réserve légale, soit 178€ ;
- La totalité du bénéfice distribuable, soit 3.374€, en report à nouveau.

TROISIÈME RÉOLUTION | POUVOIR POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Directeur général pour accomplir les formalités nécessaires.

* * * *

LE PORTEFEUILLE

Les historiques

VILLAGE DES ISLES, village de vacances, Tagliu Isulacciu | A MEMORIA, point chaud & restauration, Ponte Novu | PERFORMANCE COMPOSITE MÉDITERRANÉEN, pièces en composite pour l'aéronautique, Tavacu | AM ENVIRONNEMENT, récupération, tri et valorisation des déchets, Biguglia | CASABIO, vente de produits éco-durables pour l'habitat, Bastia | GLACES GERONIMI, fabrication de glaces, Sagone | CASART, réalisation de cheminées sur mesure, u Poghju Mezana | PARCS & JARDINS, réalisation et entretien d'espaces verts, Sagone | SISIS, surveillance, gardiennage, Lucciana | CIRCINELLU CRENA CARE, cosmétiques naturels, Murzu | ART & STYLES MASALLEDEBAIN.COM, conception et distribution de produits de salle de bain, Biguglia | CORSTYRÈNE, fabrication et négoce de matériaux de construction, Aleria | LIBERATA, hôtel 4 étoiles, Lisula | MARE DI LATTE, création, fabrication et vente de vêtements, Portivechju | BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE DE HAUTE-CORSE, Lucciana | L'OLIVIER BLEU, Ehpads, Aiacciu | SOLYVIA, cosmétiques bio, Ghisunaccia | HIPPO TRAINING CENTER, centre équestre, Cavru | DOMAINE U BUGNU, gîtes et chambres d'hôtes, Vicu | TELEPAESE, télévision locale, Lisula | CORSE INCENTIVE, agence de voyage réceptive, Bastia | GÉRIN FRÈRES, menuiserie aluminium, Bastia | EUROPE ACTIVE, agence de voyage séjours actifs, Borgu | BC AUTOMOBILES, concession Ford, Aiacciu | ECOPA, éditeur de logiciels spécialisés, Bastia | YVES LECCIA, vigneron, Poghju d'Oletta | GB PROD, production audiovisuelle, Aiacciu | TREKKER, application mobile activités outdoor, Aiacciu-Pariggi | MOULIN OLTREMONTI & TERRA ELAIA, pépinière d'oliviers & huile d'olives, Linguizzetta

Les entrées

CORSICA DUTY FREE, boutiques travel retail, Biguglia | NAVE VA, navigation, promenades en mer & transport, Aiacciu | BIANCUME, distribution d'équipements d'hygiène professionnels, Lucciana | FEMUQUÌ VENTURES, société de gestion de portefeuille, Bastia

Les sorties

A DIMORA, hôtel de charme, Oletta | PARC DE SALECCIA, parc botanique, Monticellu | YBL INVEST CGSI, éditeur de logiciels spécialisés, Biguglia

* * * *



CORSE CAPITAL INVESTISSEMENT

FemuQui, S.A. à conseil d'administration, au capital de 4 562 320 euros

SIRET : 388 091 316 00058

Immatriculée auprès de l'ORIAS n° 13 000 156 (www.orias.fr/welcome)
Conseiller en Investissements Financiers, membre de la Chambre Nationale des Conseillers
en Investissements Financiers, association agréée par l'AMF, sous le n° D010403

CampusPlex, 12 rue Général Fiorella, 20000 AIACCIU

www.femuqui.com

04 95 31 59 46
aio@femuqui.com

VOTE PAR CORRESPONDANCE

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2017

Je soussigné(e).....

Demeurant (adresse complète)

Adresse électronique.....

Propriétaire de actions de la Société FEMUQUÌ S.A., vote par correspondance lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, convoquée le samedi 30 septembre 2017 à 14h00, chez AfIOkkat, lieu-dit Effrico 20167 SARRULA CARCUPINU :

Ordre du jour :

(le texte des résolutions figure dans les rapports ci-joints)

	Oui	Non	Abstention
1 ^{ère} résolution : Approbation des comptes, <i>quitus</i> au directeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} résolution : Affection du résultat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 ^{ème} résolution : Pouvoir pour les formalités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Amendements et résolutions nouvelles (cocher la mention choisie) :

- Je donne pouvoir au président de la Société
 - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre)
 - Pour voter en mon nom, je donne procuration à :
Nom et prénom :
- Adresse :

Fait à : Le : Signature :

PRIÈRE DE RETOURNER VOTRE VOTE À L'ADRESSE :

FemuQuì Ventures - maison du parc technologique, zone d'activité Erbaghjolu - 20600 BASTIA

AVERTISSEMENT : Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret. Pour le calcul du *quorum*, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Tout actionnaire désireux de recevoir les documents visés par l'article 138 et 135 du décret du 23 mars 1967, sont invités à retourner à la Société le présent coupon après avoir coché la case suivante :

En vertu de l'alinéa 3 de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent par une demande unique, obtenir de la Société, l'envoi des documents visés à l'article 135 dudit décret à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures en retournant le présent coupon après avoir coché la case suivante :

FemuQuì, S.A. au capital de 4.562.320 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aiacciu sous le numéro 388 091 316 - Code NAF : 6499Z

CampusPlex 12 rue Général Fiorella 20000 AIACCIU - Tél : +33 4 95 31 59 46 - Fax : +33 9 55 77 70 75 - aio@femuqui.com - www.femuqui.com

Immatriculée auprès de l'ORIAS n° 13 000 156 (www.orias.fr/welcome)

Conseiller en Investissements Financiers, membre de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers, association agréée par l'AMF, sous le numéro D010403

Garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle conforme au Code des Assurances, souscrite auprès de MMA IARD n° 113 552 087

SIRET : 388 091 316 00058 - TVA intracommunautaire : FR32388091316

POUVOIR

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 30 SEPTEMBRE 2017

Je soussigné(e).....

Demeurant (adresse complète)

Adresse électronique.....

Propriétaire de actions de la Société FEMUQUI S.A., donne pouvoir lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, convoquée le samedi 30 septembre 2017 à 14h00, chez AfiOkkat, lieu-dit Effrico 20167 SARRULA CARCUPINU :

- au président de la Société
- à une personne de mon choix :

Nom et prénom :

Adresse :

Afin de délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

1^{ère} résolution : Approbation des comptes, *quitus* au directeur

2^{ème} résolution : Affection du résultat

3^{ème} résolution : Pouvoir pour les formalités

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette Assemblée ne pourrait délibérer à la majorité pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à : Le : Signature :

PRIÈRE DE RETOURNER VOTRE POUVOIR À L'ADRESSE :

FemuQui Ventures - maison du parc technologique, zone d'activité Erbaghjolù - 20600 BASTIA

NOTA : Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par tout autre actionnaire. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le président de l'Assemblée générale émet un vote favorable aux projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil de surveillance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.